

**Exactitude et Précision / Priorité et Organisation**

**ISBN n° 2-9187960-5-3**

**2<sup>ème</sup> édition, septembre 2012**

## **ERRATUM**

**Page 152, question 8** : remplacer « S'il donne la priorité au cours d'audit, au maximum combien d'heures de cours de droit du travail peut-il suivre dans la semaine » par « S'il donne la priorité au cours d'audit, au maximum combien d'heures de cours de droit du travail peut-il suivre dans la semaine, sachant qu'un cours doit être suivi dans sa totalité ? »

**Page 194**, dernière ligne du tableau : remplacer « eau minérale gazeuse » par « eau de source gazeuse ».

**Page 197, question 59** : remplacer « Si Fiona arrive à Denitz par le premier train en partance d'Albana, à quelle heure pourra-t-elle prendre le premier train à destination d'Estunil ? » par « Si Fiona arrive à Denitz par le premier train en partance d'Albana, à quelle heure pourra-t-elle prendre le premier train à destination d'Albana ? »